

Suite à l'audience FO avec M. le Recteur de l'académie de Versailles

Remise en cause du temps de travail et des congés scolaires : voilà la réalité du PACTE !

Versailles, le 18 septembre 2023

La FNEC FP-FO a été reçue par M. Etienne Champion, recteur de l'académie de Versailles, et ses services le 12 septembre dernier.

PACTE et remplacements de courte durée (RCD)

Dans « l'intérêt des élèves », ou au service de la propagande ministérielle ?

Le Pacte et le dispositif RCD sont présentés par M. le recteur comme répondant à « *l'intérêt des élèves* ». Où est l'intérêt des élèves quand les programmes et horaires nationaux ne sont pas respectés partout, lorsque des personnels ne sont pas nommés ou ne peuvent être remplacés ? Lorsque les heures d'allemand non assurées sont « remplacées » par des heures d'une autre discipline, voire par tout autre chose que des disciplines ?

L'intérêt des élèves, c'est que le gouvernement prenne ses responsabilités et réponde aux revendications des personnels, c'est qu'il cesse de démanteler l'Ecole de la République !

La FNEC FP-FO a évoqué la situation des TZR non nommés, ou nommés sur un service inférieur à leurs obligations réglementaires de service, et qui sont mobilisés en dehors de tout cadre légal pour boucher les trous... Pour eux, volontariat ou pas, la logique du PACTE s'impose !

Sorties scolaires versus "minimiser les heures de cours perdues"

M. le Recteur se défend d'avoir donné des instructions aux directions académiques et personnels de direction visant à conditionner les autorisations de sorties scolaires au remplacement effectif des personnels participant à ces sorties. Mais il indique en même temps qu'il s'agirait de faire « *au mieux* » pour « *minimiser les heures de cours perdues* ». Cela a pour conséquence que, de fait, dans nombre d'établissements, il a déjà été annoncé que les sorties scolaires seraient conditionnées au remplacement des accompagnateurs.

D'autant plus, que le Recteur a bien spécifié que la mise en place du PACTE serait un processus permanent tout au long de l'année scolaire. La pression s'exercerait sur l'ensemble des personnels (enseignants, personnels de direction et d'inspection, administratifs...) tout au long de l'année.

Le ministre Attal sait à quelle résistance il se heurte, les réunions syndicales nombreuses en juin dernier pour rejeter collectivement le PACTE, l'opposition de syndicats de personnels de direction (ID-FO donnant comme consigne de ne pas diffuser le dépliant ministériel destiné à tous les personnels et parents). La manipulation funeste des abayas et qamis n'y change rien.

Cela signifie que ce sont aux écoles, aux établissements scolaires de se débrouiller – les personnels de direction sont placés malgré eux en première ligne – pour mettre tout cela en musique. Par définition, ce qui n'est pas interdit est autorisé ! Le déploiement du PACTE est très largement confié aux personnels. Si M. le Recteur se défend que la bonne mise en œuvre du PACTE entrera en ligne de compte dans l'évaluation des personnels de direction, personne n'est dupe quant aux objectifs des évaluations d'établissement, la généralisation de la logique managériale de « résultats » dans la Fonction publique et en particulier dans l'Education Nationale. La FNEC FP-FO soutient son syndicat Indépendance et Direction-Force Ouvrière face aux pressions subies par les personnels.

→

Formation continue pendant les vacances : c'est non !

M. le Recteur a confirmé les orientations du ministre Attal : à la rentrée 2024, supprimer les formations sur le temps de présence des professeurs devant élèves. Pour cela, deux leviers : les formations pendant les congés scolaires et... s'arranger « *au mieux* » (eh oui, encore) dans les établissements ! Le dispositif des RCD ne serait qu'un « *outil supplémentaire* ».

Dans les deux cas, tout le monde comprend que ce serait aux personnels de subir toutes les conséquences de la pénurie de personnels organisée par le gouvernement. Inacceptable !

La FNEC FP-FO a affirmé son opposition à ce nouvel allongement du temps de travail : suivre des formations systématiquement en dehors du temps devant élèves – rappelons que les formations peuvent être imposées par l'administration, pour un « public cible », dans le cadre d'un accompagnement, etc. - cela signifie : moins de temps pour préparer les cours, moins de temps pour corriger les copies, moins de temps personnel.

La FNEC FP-FO a demandé à M. le Recteur si, en fin de compte, il ne s'agissait pas de convertir les professeurs en personnels à la disposition de leur hiérarchie, non-stop du lundi au samedi et pendant les vacances scolaires... Quid aussi de la situation de collègues ne pouvant pas suivre telle ou telle formation : cela pourra leur être reproché lors des rendez-vous de carrière ?

Heure de cours « perdues » : les personnels n'en sont pas responsables !

Pour le Président de la République, ce sont toujours les salariés qui sont responsables de leur propre sort, lui n'est jamais responsable de rien.

Sous couvert de réduire les heures de cours perdues par les élèves, le message adressé par le gouvernement aux personnels est clair : « Vous ne rentrez pas dans le dispositif PACTE ? Vous ne remplacez pas vos collègues absents ? Vous êtes responsables ! » Mais qui est responsable de la pénurie de personnels ? Qui est responsable des salaires excessivement bas ?

Qui est responsable de certains congés maladie parce que les personnels sont épuisés par les contre-réformes ? Ou encore épuisés par les classes très chargées voire surchargées, comme dans l'Essonne où, par exemple, des classes de Bac Pro tertiaire administratif (GA) se retrouvent en situation de "surbooking" à 31 élèves au lieu de 30, du fait d'un paramétrage du logiciel par le rectorat qui, comptant sur le fait que certains élèves ne viendraient pas, voulait s'assurer qu'un maximum d'élèves de 3e aurait une affectation dès juin pour la rentrée ? La FNEC FP-FO continue de demander la baisse des effectifs par classe et tous les moyens pour ce faire.

Lors de la rentrée 2023, c'est 1800 postes supprimés. Les postures médiatiques n'y changeront rien, vouloir un enseignant devant chaque classe et les supprimer en amont, c'est organiser le chaos ! La FNEC-FP FO revendique la mise en place en urgence de concours exceptionnels au niveau licence dans les départements ou les disciplines déficitaires ainsi que la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

La FNEC FP-FO invite tous les personnels à préparer dès maintenant le rapport de forces pour en finir avec les mesures régressives du gouvernement et, pour cela, à se réunir pour réaffirmer les revendications et les moyens de les faire aboutir, y compris la grève.

Abandon du Pacte !

**Augmentation immédiate de 10% du point d'indice sans contrepartie !
Retrait de toutes les contre-réformes ! Retrait de la réforme des retraites !
Rétablissement de tous les postes et heures disciplinaires supprimés !**

La commission exécutive de la FNEC FP-FO nationale « *soutient les syndicats de la fédération dans toutes les initiatives qu'ils seraient amenés à prendre contre la répression, et en défense des libertés démocratiques et de la justice sociale, y compris, s'ils l'estiment nécessaire, en rejoignant les manifestations du 23 septembre pour défendre ces revendications.* »